



COMPTE RENDU CTL **du 29 AVRIL 2021**

Séance ouverte à 09h 00.

Étaient présents

Pour l'administration :

Mme GABELLE (présidente) - Mme LECHEVALIER - M GAUTHIER - M LERAY

Mme FROMENT et Mme TOULZAC – (rédactrices).

Pour les organisations syndicales :

CGT – SOLIDAIRES – FO – CFDT/CFTC.

L'ordre du jour était le suivant

I – Approbation des PV du CTL du 24 Septembre 2020, du CTL du 2 Octobre 2020 et du CTL du 3 Novembre 2020 (pour avis) :

II – Présentation du budget 2021 et de l'exécution budgétaire 2020 de la DDFIP de la Haute-Vienne (pour information) :

III – Bilan de la campagne IR 2020 et présentation de la campagne IR 2021 (pour information) :

IV – Classement 2021 des postes comptables de la Haute-Vienne (pour information) :

V – Obligation de télédéclaration en matière de taxe sur la valeur vénale des immeubles détenus en France (TVVI de 3%) (pour information) :

VI – Questions diverses :

Les représentants de la CGT Finances Publiques 87 et FO 87 ont lu une déclaration liminaire. Vous trouverez celle de la CGT Finances Publiques 87 en annexe de ce compte rendu.

La Présidente répond à notre liminaire et nous indique l'on arrête pas les réformes en cours et que les réformes continueront à se mettre en place (malgré les oppositions de l'ensemble des organisations syndicales et des personnels ? À quoi sert le dialogue social ?).

Force est de constater que malgré l'importance et l'urgence des sujets abordés dans notre liminaire, Mme la Présidente dans son monologue n'a porté que le message de la DG avec allégeance à la légitimité des décisions prises en haut lieux.

Comme à son habitude et à celles de ces prédécesseurs, elle a donc tenté, sans succès, de nous convaincre du bien fondé de ces réformes.

I – Approbation des PV du CTL du 24 Septembre 2020, du CTL du 2 Octobre 2020 et du CTL du 3 Novembre 2020 (pour avis) :

Votes :

pour : CGT, SOLIDAIRES, FO et CFDT/CFT

II – Présentation du budget 2021 et de l'exécution budgétaire 2020 de la DDFIP de la Haute-Vienne (pour information) :

Voici une présentation du budget :

	2020		2019	
	AE	CP	AE	CP
Dotation niveau 1 <i>dont variation complémentaire d'AE pluriannuelles et solde de refacturation des fluides</i>	1 978 985 -75 187 13 261	1 978 985 13 261	1 966 050 2 903 580	1 966 050 580
Dotation niveau 2	156 846	156 846	187 751	187 751
Dotation niveau 3	285 703	244 569	169 972	165 241
Abondements hors DGF	147 633	100 985	636 481	73 745
Total des dotations	2 507 241	2 494 646	2 963 737	2 393 367

Il est indiqué qu'entre 2019 et 2020, les crédits consommés sont en augmentation d'environ 100 000 €.

Le montant des loyers demeure stable ainsi que les prestations de ménage (hors désinfections liée à la COVID 19).

On peut noter également qu'en 2020 une diminution des frais d'affranchissement et de frais liés aux transports de fond (notamment en raison du transfert du numéraire vers les buralistes). Il est également prévu l'achat d'un véhicule électrique pour le service du courrier.

La dotation de niveau 3 a pour objet des travaux d'amélioration du parc et des équipements.

Le budget 2021 est en baisse pour la Haute-Vienne par rapport à 2020, notamment en raison de la fermeture de certains locaux (trésorerie entraînant des diminutions de dépenses de loyers et de fluides).

Pour cet exercice, la DDFIP 87 prévoit des travaux de changement de moquette et de rénovation de peinture sur le site de Montmailler.

La diminution des dépenses de fluide représente une économie importante.

Enfin, la Direction a engagé un co-financement (avec le CHS-CT) dans l'achat de bras articulés pour les écrans d'ordinateur dans le but d'améliorer les conditions de travail.

*Nous avons demandé s'il était prévu des accompagnements financier dans le cadre du télétravail, mais à ce jour rien n'est prévu par la Direction Générale à ce sujet. Pour rappel, notre Organisation Syndicale revendique **une prime pour frais engagés pour le télétravail**. Il s'agit de compenser des dépenses liées au télétravail et non d'obtenir un revenu supplémentaire ! Il est inadmissible de devoir « payer » pour travailler !*

III – Bilan de la campagne IR 2020 et présentation de la campagne IR 2021 (pour information) :

La campagne 2020 a été, en raison de la crise sanitaire très particulière. Elle a demandé une organisation et une adaptation rapide à la situation sanitaire, marqué par l'accueil presque inexistant (uniquement sur RDV) et contacts téléphoniques, balbus et e contact.

La campagne 2021 doit permettre également de privilégier l'accueil à distance selon la Direction (*au détriment de beaucoup d'utilisateurs*).

Désormais le numéro d'appel national est porté sur les déclarations et doit être le canal privilégier des utilisateurs.

La mise en place en local de renforts des Centres de Contact doit permettre, selon la direction, de conserver des emplois dans les SIP. La présidente indique préférer faire

du renfort des Centres de Contact plutôt que de voir les emplois de la Direction de la Haute-Vienne partir ailleurs...

Il est beau le chantage, surtout lorsque l'on connaît l'état des services concernés, les suppressions d'emplois massives dénoncées depuis de trop nombreuses années et qui ne permettent plus d'assumer l'ensemble de nos missions notamment en période de campagne : dans notre administration nos responsables on prit l'habitude de déshabiller Pierre pour habiller Paul, la stratégie se confirme une nouvelle fois dans un contexte particulièrement compliquer pour élaborer planning et pour absorber la totalité des missions. Faut-il encore le rappeler mais aucun service de la DGFIP n'est épargné et tous subissent les conséquences des réformes désastreuses qui chaque jour creusent un peu plus la tombe de notre administration.

Notre Organisation Syndicale a dénoncé le service public « lowcost » qui se met en place au détriment des usagers. Les animateurs des MSF ne pourront pas répondre aux contribuables de manière précise et devront se tourner vers des référents dans les SIP pour répondre aux usagers... C'est le chat qui se mord la queue...

IV – Classement 2021 des postes comptables de la Haute-Vienne (pour information) :

Ce classement est fait par la Direction Générale tous les 5 ans et doit intervenir en 2023, toutefois suite aux différentes à la réforme du NRP le classement des postes comptables vient d'être déterminé de façon à donner de la *visibilité* aux cadres et inscrire les reclassements intermédiaires 2021 et 2022 dans la trajectoire du classement cible.

Au final dans notre département une majorité de postes vont voir les charges de travail augmenter et pourtant les postes sont quasiment tous déclassés ?

Après avoir tenté de « casser » les postes comptables il y a 3 ans grâce à CAP22, la DG est en train de finaliser son projet à l'aide du NRP aujourd'hui, ce qui malheureusement confirme l'analyse de la CGT qui avait clairement dit en 2018 que la DGFIP était en danger de disparition.

V – Obligation de télédéclaration en matière de taxe sur la valeur vénale des immeubles détenus en France (TVVI de 3%) (por information) :

Encore une nouvelle démarche de dématérialisation qui concerne les obligations déclaratives et de paiements en matière de taxe sur la valeur vénale des immeubles détenus en France par des entreprises non établies en France. Cette obligation est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021 pour l'échéance déclarative du 15 mai 2021. Après recensement, cette nouvelle mesure ne concerne que 6 entreprises dans notre département qui ont été avertie des nouvelles modalités.

VI – Questions diverses :

Comme indiqué précédemment le télétravail ne bénéficie pas pour l'heure d'indemnisations particulières comme dans le privé.

Les collègues des SIP de Bellac et St Yrieix participent aux mouvements de mutation du 1^{er} septembre 2021 ou 2022. Pour le mouvement de mutation du 1^{er} septembre 2021, ils bénéficient de priorités selon les règles RH pour suivre leurs missions s'ils le souhaitent.

Concernant le contexte sanitaire, on se fie aux préconisations du médecin de prévention. Aux Finances Publiques dans le département il y a eu 12 cas positifs à la COVID 19, mais à priori aucun collègue n'aurait été contaminé au travail.

La séance est levée à 15h30

Les élus CGT FP 87 :
Arnaud-Guilhem Fabry – Valérie Landuré



SANS LA CGT



AVEC LA CGT



BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : ☐ OUI ☐ NON

Adresse courriel de la section : cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr
Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>